Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 20

Artikel: La lune rousse
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185787

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 20 Samedi 15 Mai 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Pour paraître prochainement :

FAVEY et GROGNUZ

OU

Deux Paysans vaudois à l'Exposition universelle de 1878

Brochure in-8° de 60 à 70 pages, sur beau papier, entièrement revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres sur le curieux voyage de ces deux concitoyens,

Par **L. Monnet.**

Illustrée de **20** jolies vignettes par M. **E. Déverin.**

Prix pour les souscripteurs, fr. 1 ; prix de librairie, fr. 1.25.

Dans le but de répondre à un désir exprimé par de nombreux amis de notre journal, nous nous proposons de réunir sous forme de brochure les articles qui ont paru dans le temps sous le titre : *Paris à la course.* Ce petit travail qui n'a d'autre prétention que celle d'amuser quelques instants nos lecteurs par la description de scènes empruntées à nos mœurs vaudoises, ne sera cependant point une reproduction pure et simple du *Conteur.* Accompagné de nombreuses gravures intercalées dans le texte, entièrement remanié et augmenté de nombreux détails, qui nous ont été fournis dès lors par MM. Favey et Grognuz, avec lesquels nous avons eu divers entretiens, la brochure que nous annonçons formera une publication presque entièrement nouvelle. Au nombre des chapitres inédits, nous pouvons citer entre autres : *Une entrevue avec Gambetta. — Le dîner au Restaurant Joyet. — Favey et Grognuz au Grand Opéra. — Lettre de Favey* au *Conteur*, en réponse à celle de Grognuz. — *Rentrée des voyageurs au domicile conjugal.— Reproches de Mme Grognuz* à la Rédaction, au sujet de ses articles patois. — *Réplique de notre collaborateur*, etc., etc.

Nous nous dispensons de faire ici l'éloge du talent de M. E. Déverin, qui veut bien nous prêter son précieux et aimable concours, les spirituelles productions de son crayon étant suffisamment connues et appréciées.

Nous joindrons à l'un de nos prochains numéros une formule de souscription, illustrée d'une vignette représentant l'arrivée de Favey et de Grognuz au Trocadéro.

Nous prendrons cependant note dès aujourd'hui des souscriptions qui pourraient nous être adressées soit verbalement, soit par carte correspondance.

L. M.

La lune rousse.

Les nuits froides de la fin de la semaine dernière ont jeté les plus sérieuses inquiétudes au sein de nos populations agricoles et surtout chez nos vignerons. On regardait le ciel avec anxiété, car un ciel étoilé pouvait faire baisser notablement le thermomètre et détruire en quelques heures toutes les promesses que les belles journées d'avril et l'état prospère de la végétation nous avaient fait espérer. C'eût été en effet un vrai désastre après tant d'années improductives, après une crise commerciale dont les effets se feront encore longtemps sentir.

Les gelées du printemps si fatales aux récoltes ont été longtemps attribuées à la *lune rousse*, laquelle assurément n'en pouvait mais. On croit généralement que cet astre, dans certains mois, a une grande influence sur les phénomènes de la végétation. Mais dans l'esprit des physiciens, la lune rousse se trouve maintenant reléguée parmi les préjugés populaires.

Personne, avant Wells, n'avait imaginé que les corps terrestres, sauf le cas d'une évaporation prompte, pussent acquérir, la nuit, une température différente de celle de l'atmosphère dont ils sont entourés. Ce fait important est aujourd'hui constaté. Les corps se refroidissent d'autant plus par le rayonnement nocturne, qu'ils ont un plus grand pouvoir émissif, c'est-à-dire qu'ils perdent plus facilement leur chaleur. Les plantes, entre autres, vu leur grand pouvoir émissif, tendent à se refroidir et même à geler par l'effet du rayonnement nocturne; c'est pourquoi on les recouvre de nattes qui font l'office d'écran et s'opposent à la déperdition de la chaleur.

Si l'on place en plein air de petites masses de coton, d'édredon, etc., on trouve souvent que leur température est de 6, de 7 et même de 8 degrés centigrades au-dessous de la température de l'atmosphère ambiante. Les végétaux sont dans le même cas. Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé la nuit par les seules indications

d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère. Une plante peut être fortement gelée quoique l'air se soit constamment maintenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro.— Ce phénomène se produit surtout par un temps parfaitement serein, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de nuages pour arrêter le rayonnement, pour réfléchir les rayons de chaleur émis par la terre et les lui renvoyer. On comprendra dès lors comment ces faits ont pu donner lieu aux opinions des agriculteurs sur la lune rousse, qui commence en avril et se termine à la fin de ce mois ou au commencement de mai, époque à laquelle la température n'est souvent que de 4, 5 ou 6 degrés centigrades au-dessus de zéro. Dans de telles circonstances, les plantes exposées à la lumière de *la lune*, c'est-à-dire à un ciel serein, peuvent se geler. Si au contraire *la lune* ne brille pas, si le ciel est couvert, la température des plantes ne descendant pas au-dessous de celle de l'atmosphère, il n'y a pas de gelée, à moins que le thermomètre ne marque zéro.

Il est donc vrai, comme les jardiniers le prétendent, qu'avec des circonstances thermométriques toutes pareilles, une plante pourra être gelée ou ne l'être pas, suivant que la lune sera visible ou cachée derrière les nuages ; s'ils se trompent, c'est seulement en attribuant l'effet à la lumière de cet astre, qui n'y contribue aucunement. Il est à remarquer que le vent, — comme c'était le cas la semaine dernière, — empêche le rayonnement et préserve la végétation du gel par le fait que l'air agité, passant et repassant sur les plantes, les met ainsi à la température de l'atmosphère.

Néanmoins, une chose reste pour nous inexpliquée ; c'est la cause de l'abaissement de température, du retour de froid qui se fait régulièrement sentir chaque année vers la fin d'avril et se prolonge ordinairement jusqu'au 15 mai. Nous serions heureux de recevoir à ce sujet quelques renseignements de la part de ceux de nos lecteurs qui ont étudié la matière. L. M.

Une recette coûteuse.

Tous nos lecteurs de Lausanne ont sans doute remarqué la voiture élégante de Mme ***, dont l'attelage est toujours irréprochable.

A l'époque où se passa le fait que nous allons raconter, Mme *** possédait deux beaux chevaux barbes parfaitement identiques de taille, d'allures, nous pourrions presque dire de caractère. Ces belles bêtes avaient l'encolure longue, fine, formant une courbe d'une grande pureté et peu chargée de crins ; la tête était gracieuse, l'oreille bien placée, les épaules légères, le garot mince et relevé, les reins droits, le flanc et les côtes ronds, sans trop de ventre, les jambes bien faites et sans poil. La queue s'épanouissait en panache.

L'un s'appelait *Bébé*, l'autre *Mouton*.

Bébé n'était cependant pas sans défaut aux yeux de Mme ***, qui en était singulièrement contrariée depuis longtemps : Il avait un paturon blanc. Et chaque fois qu'elle sortait en voiture, elle faisait remarquer la chose à son cocher en ajoutant : « Je ferais volontiers une forte perte sur ce cheval s'il vous était possible de m'en procurer un autre qui puisse s'appareiller avec Mouton.

Cette tache blanche lui crevait l'œil.

Enfin, un ami de la maison, grand amateur de chevaux, n'eut-il pas la malheureuse idée de s'écrier en regardant la jambe du cheval : « C'est vraiment dommage !... »

Il n'en fallut pas davantage pour combler la mesure ; madame n'en dormit plus ; la tache blanche devint sa bête noire et le sort de Bébé fut décidé. « Vendez-moi ce cheval à tout prix, Jean, car je ne ferai plus atteler avant d'en avoir un autre ; et souvenez-vous que vous aurez un bon pourboire si vous parvenez à le remplacer convenablement. »

Le pauvre cheval, qui avait coûté 1800 francs, fut conduit à la foire d'Orbe et vendu avec 800 fr. de perte. De mains en mains, il passa dans celles d'un maquignon juif, qui ne tarda pas à connaître la provenance de l'animal, ainsi que le motif qui lui avait valu la disgrâce de Mme ***.

« Il y a là un pon goup à faire, dit l'enfant d'Israël. »

Le cheval fut mis en pension à l'hôtel de l'Ours, à Lausanne, sous la surveillance d'un fidèle serviteur du maquignon, qui trouva moyen de faire trotter l'animal deux ou trois fois par jour sous les yeux du fermier de Madame ***, qui s'empressa de dire au cocher : « Je connais un cheval qui s'appareillerait admirablement avec Mouton.

— Bah !... et où est-il ?

— A l'hôtel de l'Ours.

Le soir même, Jean examinait attentivement le cheval avec persistance, car jamais, disait-il en lui-même, il ne retrouverait semblable occasion : c'était même trot, même taille, même allure, même poil.

Madame *** fut enchantée et le marché conclu pour 2000 fr.

Le cheval fit rapidement connaissance avec Mouton, et au bout de quelques jours, Jean disait à Mme ***; « C'est admirable, ces deux chevaux s'aiment comme deux frères ; on dirait vraiment qu'ils ont toujours vécu ensemble. »

Mais un beau matin que ce brave cocher était occupé à laver les jambes de ses chevaux, il éprouva une singulière émotion en voyant le pied de l'un d'eux blanchir au fur et à mesure qu'il y passait l'éponge humide. Les ablutions terminées, Jean resta comme pétrifié en face de la bête : « Que le bon Dieu me punisse si ce n'est pas Bébé ! » s'écria-t-il.

Il avait dit vrai, la supercherie était évidente.

Madame *** fit appeler le vendeur, qui se présenta avec tout le calme d'une âme juive rompue au métier.

— Savez-vous, lui dit-elle d'une voix contrainte par la colère, que vous êtes un misérable ?